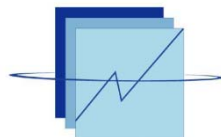


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE (IPPI)

Janvier 2017

IPPI



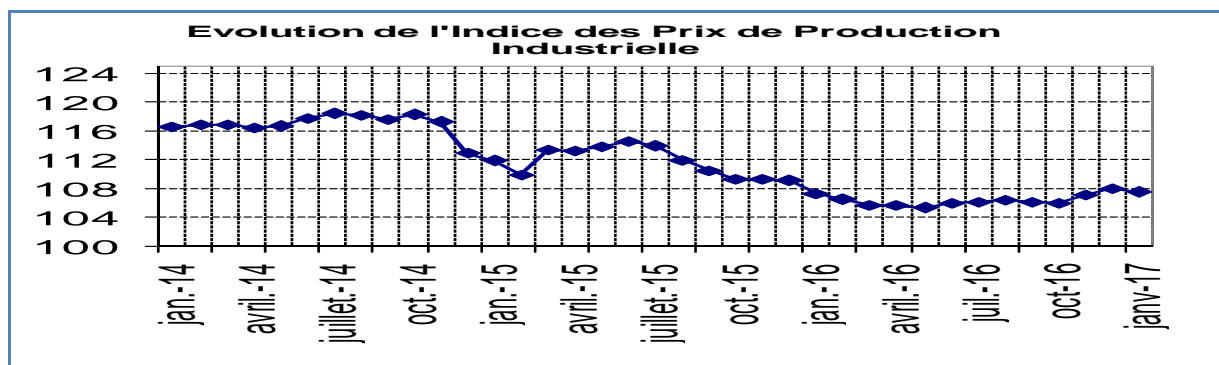
Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon est formé de 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix de production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Un repli des prix de production dans l'industrie

Au mois de janvier 2017, l'activité industrielle est marquée par un repli de 0,5% des prix de production comparés à ceux du mois précédent. Ce fléchissement est imputable à la baisse des prix dans les industries alimentaires (-2,2%) et chimiques (-2,0%). Toutefois, il a été noté une hausse des prix dans les industries textiles et du cuir (+9,3%), mécaniques (+7,4%), de production d'énergie (+2,5%) et extractives (+0,6%). Au même moment, les prix de production dans les industries des matériaux de construction, du papier et du carton ainsi que ceux des autres industries manufacturières n'ont pas varié.

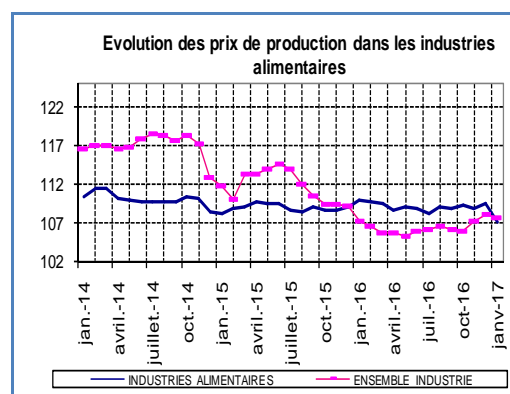
Rapportés à ceux du mois de janvier 2016, les prix de production dans l'industrie ont augmenté de 0,2%.



ANALYSE SECTORIELLE

Un fléchissement des prix dans les industries alimentaires

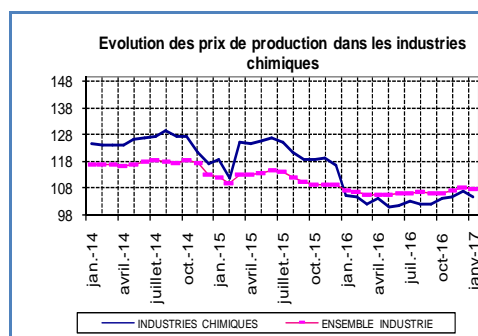
Les prix de production dans les industries alimentaires ont chuté de 2,2% en comparaison avec leur niveau du mois précédent. Cette situation est attribuable à la diminution des prix du sucre (-7,8%), de boissons (-1,1%), de grains et aliments pour animaux (-0,8%) ainsi que ceux de conservation de poissons, crustacés et mollusques (-0,5%). Toutefois, il est noté une hausse des prix des produits laitiers et de glace (+1,2%) et de produits alimentaires à base de céréales (+0,1%). Comparativement à la période correspondante de l'année précédente, les prix de production dans les industries alimentaires se sont contractés de 2,7%.



Un repli des prix de production dans les industries chimiques

Les prix de production dans les industries chimiques ont fléchi de 2,0% en rythme mensuel, sous l'effet principalement de la diminution de ceux des produits chimiques de base (-10,5%). Toutefois, les prix du raffinage pétrolier (+4,8%) et de produits en matières plastiques (+1,0%) ont augmenté. Les prix de produits pharmaceutiques, de savons, détergents et produits d'entretien ainsi que ceux de peinture et vernis n'ont pas varié.

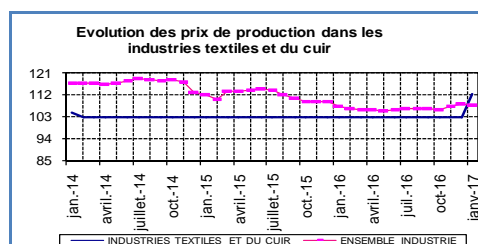
En variation annuelle, les prix de production dans les industries chimiques se sont repliés de 0,4%.



Une augmentation des prix de production dans les industries de textiles et du cuir

En janvier 2017, les prix de production dans les industries de textiles et du cuir ont crû de 9,3% en raison du renchérissement de l'égrenage de coton (+10,6%).

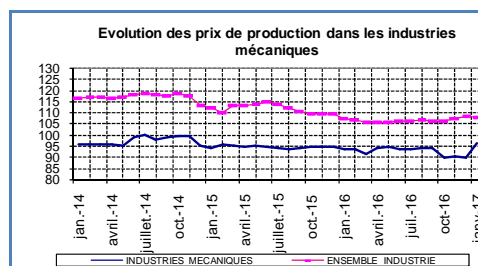
Par rapport au mois correspondant de 2016, ils se sont également appréciés de 9,3%.



Un renchérissement des prix de production dans les industries mécaniques

Les prix de production dans les industries mécaniques se sont appréciés de 7,4% par rapport à leur niveau du mois précédent. Cette hausse fait suite à celle des produits de la sidérurgie (+16,2%) et d'autres ouvrages en métaux (+5,6%).

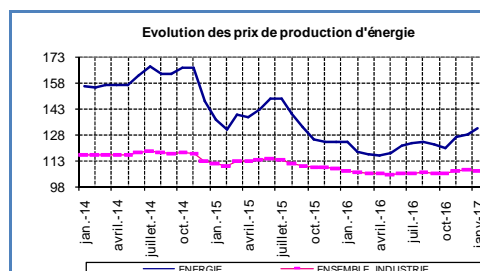
En comparaison avec leur niveau de la période correspondante de l'année précédente, les prix de production dans les industries mécaniques ont progressé de 2,8%.



Une appréciation des prix dans les industries de production d'énergie

Les prix dans les industries de production d'énergie se sont bonifiés de 2,5% en liaison avec l'augmentation des prix de production d'électricité (+4,2%). En revanche, les prix de production d'eau potable sont restés stables.

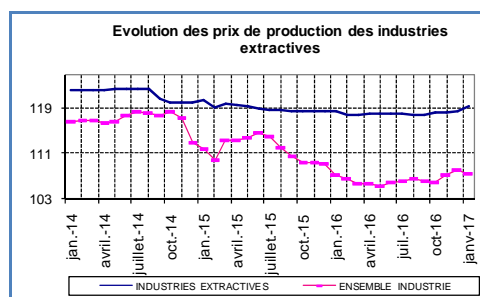
Comparativement avec leur niveau de la période correspondante de l'année 2016, les prix de production d'énergie ont progressé de 6,0%.



Un accroissement des prix de production dans les industries extractives

En janvier 2017, les prix de production dans les industries extractives ont progressé de 0,6% en rythme mensuel, sous l'effet principalement de l'accroissement de ceux d'extraction de pierre, de sable et d'argiles (+1,8%). En revanche, les prix d'extraction de phosphate ainsi que ceux d'extraction de sel et de natron sont demeurés inchangés.

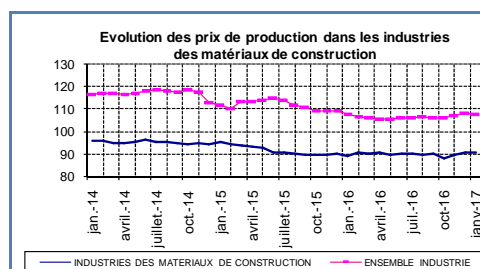
Par rapport à leur niveau du mois correspondant de l'année 2016, les prix de production dans les industries extractives ont augmenté de 0,7%.



Une stabilité des prix de production dans les industries des matériaux de construction

Les prix de production dans les industries des matériaux de construction sont demeurés stables en variation mensuelle.

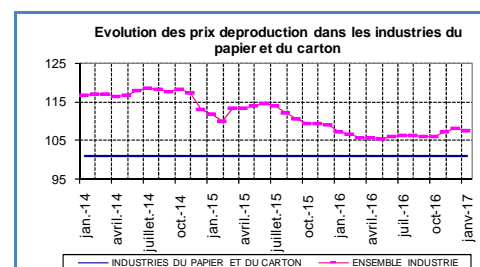
En variation annuelle, ils se sont redressés de 1,4%.



Une constance des prix de production dans les industries du papier et du carton

Au mois de janvier 2017, les prix de production dans les industries du papier et du carton n'ont pas varié par rapport au mois précédent.

Comparés à ceux du mois de janvier 2016, ils n'ont pas varié non plus.



Un maintien des prix de production dans les autres industries manufacturières

Les prix de production dans les autres industries manufacturières sont restés inchangés par rapport au mois précédent.

En outre, ils sont demeurés stables par rapport à ceux de janvier 2016.

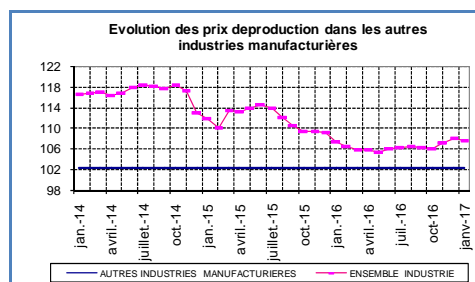


Tableau 1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE BASE 100 EN 2006

	Pond.	jan.-16	fév.-16	mars-16	avril-16	mai-16	juin-16	juil.-16	août-16	sept.-16	oct.-16	nov.-16	dec.-16	janv.-17	janv.17/dec.-16	janv.-17/janv.-16
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	118,4	117,8	117,9	118,0	118,0	118,0	118,0	117,9	117,8	118,2	118,3	118,6	119,3	0,6	0,7
Extraction de phosphate	16	107,2	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	0,0	0,1
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	140,0	137,6	137,9	138,3	138,3	138,3	138,2	137,9	137,7	139,2	139,4	140,5	143,0	1,8	2,2
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	110,0	109,8	109,6	108,6	109,0	108,8	108,3	109,0	108,9	109,3	108,8	109,4*	107,0	-2,2	-2,7
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	131,1	130,3	128,2	126,5	134,1	130,7	126,1	131,6	132,7	137,2	128,8	136,8	136,1	-0,5	3,8
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	103,3	103,3	103,3	98,7	99,1	99,1	98,7	99,1	98,5	98,1	99,1	98,4	97,6	-0,8	-5,4
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	119,9	120,2	120,0	119,6	119,6	119,8	0,1	10,5
Confiserie, chocolaterie	12	105,3	102,1	102,1	102,1	102,1	102,1	102,1	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	1,8
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	92,2	-7,8	-7,8
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	104,7	104,7	104,7	104,7	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0	-3,4
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	108,4	107,8	107,5	107,0	106,0	106,8	107,1	105,5	102,3	103,4	105,3	106,7	108,0	1,2	-0,3
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	134,8	-1,1	-1,1
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	112,4	9,3	9,3
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	114,0	10,6	10,6
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	105,1	104,9	102,2	104,1	100,8	101,6	103,0	102,2	102,1	104,1	104,7	106,8	104,6	-2,0	-0,4
Raffinage pétrolier	47	87,4	87,4	81,9	95,4	97,8	104,9	109,9	105,1	104,9	111,6	113,8	117,0	122,7	4,8	40,3
Fabrication de produits chimiques de base	50	141,5	141,1	141,7	135,5	122,0	117,9	116,0	118,5	118,5	118,5	118,1	122,6	109,7	-10,5	-22,4
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	89,5	89,5	89,5	89,5	89,5	89,5	90,5	92,1	92,1	92,1	92,1	91,7	91,7	0,0	2,4
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	0,0	-8,2
Fabrication de peinture et vernis	10	88,6	88,6	88,7	88,4	88,6	89,4	90,1	89,8	89,3	89,0	89,3	89,0	89,0	0,0	0,5
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	71,2	72,6	70,6	71,3	75,0	71,9	69,5	71,0	76,2	79,0	79,7	79,5	76,0	-4,3	6,8
Fabrication de produits en matières plastiques	13	89,0	87,9	85,7	84,9	83,8	84,4	89,4	84,0	82,4	84,4	85,4	84,6	85,4	1,0	-4,0
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	89,2	90,4	90,2	90,5	89,8	90,2	90,0	89,5	89,8	87,7	89,7	90,5	90,5	0,0	1,4
INDUSTRIES MECANQUES	28	93,6	93,5	91,3	93,8	94,4	93,6	93,7	94,2	93,8	89,7	90,2	89,6*	96,3	7,4	2,8
Produits de la sidérurgie	9	92,3	92,3	88,0	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	96,1	98,4	114,4	16,2	23,9
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	100,4	100,0	97,1	97,7	99,9	97,0	97,1	99,1	97,7	97,5	98,4	93,8*	99,0	5,6	-1,4
Fabrication de machines et matériels électriques	8	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	85,3	85,3	85,3	85,3	0,0	-14,1
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0
ENERGIE	141	124,3	118,2	117,2	116,6	117,5	121,7	123,2	124,5	122,6	120,8	127,0	128,5	131,7	2,5	6,0
Production et distribution d'électricité	82	127,7	117,2	115,4	114,5	116,1	123,2	125,7	128,0	124,8	121,6	132,3	134,8	140,5	4,2	10,0
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	107,3	106,5	105,7	105,7	105,4	106,0	106,2	106,5	106,2	106,0	107,1	108,1*	107,6	-0,5	0,2

* : Données mises à jour

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Muhamed NDIAYE, Mouhamed COULIBALY, Hélène DIOUF, Mamadou THIOUB & Thiernaud BEHANZIN**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution: **El hadji Malick GUEYE**